Auto-Ecole AF2R

Bureau principal

Pluneret
Rond-Point de Kerfontaine
Rue Georges Cadoudal
56400 – Pluneret
E17 056 00200
09 63 54 90 98
06 34 68 03 38

Bureaux annexes

Auray
121, Rue Abbé Philippe Le Gall
56400 – Auray
E10 056 06 800
02 56 54 11 95

Baden
6, Rue des artisans
56870 – Baden
E15 056 00072
02 56 54 65 66

Ste Anne
2, Rue de Vannes
56400 Ste Anne d'Auray
E1905600130
09 73 64 89 68

Pluvigner
10, Place Saint Michel
56330 - Pluvigner
E13 05600 120
02 90 74 48 34

Contact
contact@af2r.fr

Document
document@af2r.fr

NOTE DE SERVICE

A l'attention des élèves
Pour les passages de permis

Note incomplète en attente des note de la DSR

1°) Consignes générales gouvernementales :

- respecter la « distanciation sociale », c'est-à-dire se tenir éloigné d'un mètre dans tous les lieux publics, y compris au travail ;
- éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts
- ne plus embrasser ou se serrer la main pour se saluer ;
- tousser ou éternuer dans son coude ;
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
- se laver très régulièrement les mains ou les désinfecter à l'aide d'une solution hydro-alcoolique ;
- pour les personnes âgées de plus de 70 ans : limiter ses déplacements, ne pas garder ses petits-enfants.

2°) Consignes de la DDTM pour l'élève :

- Nettoyage des mains au gel hydro alcoolique avant l'examen
- Port du masque obligatoire
- Entre chaque candidat : nettoyage avec lingettes désinfectantes du volant, des commandes, des clés, du levier de vitesses, frein à main, poignée de porte et aération du véhicule

3°) Matériel fourni par l'auto-école :

- gel hydroalcoolique
- lingettes désinfectantes

4°) Matériel <u>obligatoire</u> à fournir par l'élève :

- Masques ***(1)***

Pour le moment, nous n'avons pas de consignes concernant la date de reprise des examens pratiques

(1) **en l'absence de masque, l'examen sera annulé et facturé**